

LE KIT CANICULE



DESCRIPTION :

Distribution d'un kit canicule aux habitants.

Dans ce kit, il y aurait : une écharpe rafraîchissante, un livret "mieux vivre la canicule" composé de recettes rafraîchissantes, d'activités intérieurs et extérieurs adaptées aux températures, ainsi que de la documentation sur le risque canicule afin de sensibiliser la population.

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES :

Ingénieurs, designers, chercheurs pour la création du livret et de l'écharpe/ Région, Département, Mairies pour la distribution du kit.

Cette idée est inspirée de :

David ORTIZ HARO, Céline GAUTHIER, Paul-Henri RICHARD, Yannick MIQUEL

PLAN D'ACTION

LES KITS CANICULE :

DESRIPTIF :

Mettre en place deux kits canicule :

UN KIT DE MESURES À METTRE EN ŒUVRE, PRÉVENTIF : dans un premier temps, passer par de la pédagogie avec des cours sur les risques naturels dans le programme scolaire et les gestes de premiers secours. Il faudrait également intégrer les gestes qui sauvent de la canicule à la formation de sauveteur secouriste du travail. Dans un second temps, il faut mettre en place un Plan d'information canicule, contextuel selon le territoire, contextuel au niveau des mesures de prévention, qui seraient intégrées à des applications météo déjà existantes.

UN KIT D'URGENCE, CURATIF : pendant la canicule, un kit serait disponible dans des points précis : offices de tourisme, les mairies, les comités de quartier, les résidences étudiantes et les EHPAD. Ce kit contiendrait une casquette, un brumisateur, une bouteille d'eau et différents éléments de secours. Il serait visible à travers des campagnes de sensibilisation, des affiches et dans la rue à travers des stands tenu par des pompiers et/ou des bénévoles.



Groupe de travail :
Béatrice Gisclard, Michael Babin, Quentin Huc, Antoine Belhache et David Ortiz.

GOVERNANCE :

L'État, Météo France, les décideurs, le Ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé, les fournisseurs Télécom, des gouvernances privées.

MOYENS :

Les enseignants, les résidences étudiantes, les EHPAD et les habitants.
Matériel : Campagne publicitaire prenant comme exemple des cas concrets, application mobile météo, affiche de sensibilisation dans les villes, stands de sensibilisation, kit curatif.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

KIT PRÉVENTIF : mars, avril, mai

KIT CURATIF : juin / juillet / août

PUBLICS :

Les employeurs (obligation des employeurs à travers le document unique, pas de la responsabilité individuelle), les responsables sécurité, les personnes âgées, les SDF, les foyers modestes, les mairies, les communautés et le préfet.

INDICATEURS DE SUIVI :

Formations, publicités, applications téléchargées, interventions.

LES HABITANTS PROTECTEURS



DESCRIPTION :

Un dispositif appelé “habitants protecteurs” est mis en place dans les villes. En collaboration avec les centres de secours, les habitants sont répertoriés via un dispositif numérique et ils sont formés aux premiers secours. Les “habitants protecteurs” sont contactés en cas de besoin afin de venir en aide aux habitants le temps que les secours interviennent.

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES :

Centres de secours, bénévoles, habitants : gestion de la crise /
Professionnels du numérique : création de la plate-forme.

Cette idée est inspirée de :

David ORTIZ HARO, Céline GAUTHIER, Paul-Henri RICHARD, Yannick MIQUEL

PLAN D'ACTION

HABITANTS PROTECTEURS :

DESRIPTIF :

Le dispositif des Habitants protecteurs s'appuie sur les bonnes volontés sur le modèle des « voisins vigilants » ou encore de la « réserve communale de sécurité civile » qui sera déployée sur la ville de Troyes. Le principe est de recenser les compétences et les bonnes volontés prêtes à s'engager dans le dispositif ou le réseau. Ce groupe doit être formé en continu et on doit maintenir sa motivation par des réunions régulières. La prise en charge des personnes fragiles (le contexte n'est pas nécessairement uniquement celui de la canicule) se fait par un repérage relevant de la prévention des personnes isolées sans être non plus intrusif. Mais le jour J, même des personnes non repérées peuvent être des cibles (par exemple, le sportif qui a un malaise un jour de canicule).

Il existe déjà des outils disponibles pour assurer une forme de téléprésence et/ou de surveillance à distance. Si certains habitants sont équipés, c'est intéressant de repérer les systèmes présents. Par ailleurs le groupe peut garder le lien grâce à un groupe Facebook. À voir si les bénéficiaires peuvent être aussi impliqués dans ce groupe selon leur familiarité avec le numérique.

Les associations sont un relai très important sans doute encore plus en zone rurale ou le comité des fêtes, par exemple, est incontournable.



Groupe de travail :
Manuel Zacklad, Jean-Baptiste Bing, Claudine Guichard, Laurent Cointre et Sabrina Dermine.

GOVERNANCE :

Les mairies avec les services publics.

MOYENS :

Les associations, offrir des équipements numériques : collier, bracelet pour les personnes vulnérables. Collectivité (mairies, comité des fêtes) qui va coordonner l'action des habitants protecteurs. Feuille de route pour les habitants protecteurs. En début de crise, recensement dans un périmètre choisi.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 1) Appel aux volontaires
- 2) Structuration et organisation du groupe
- 3) Sensibilisation et formation
- 4) Identification / connaissances et partage de connaissances

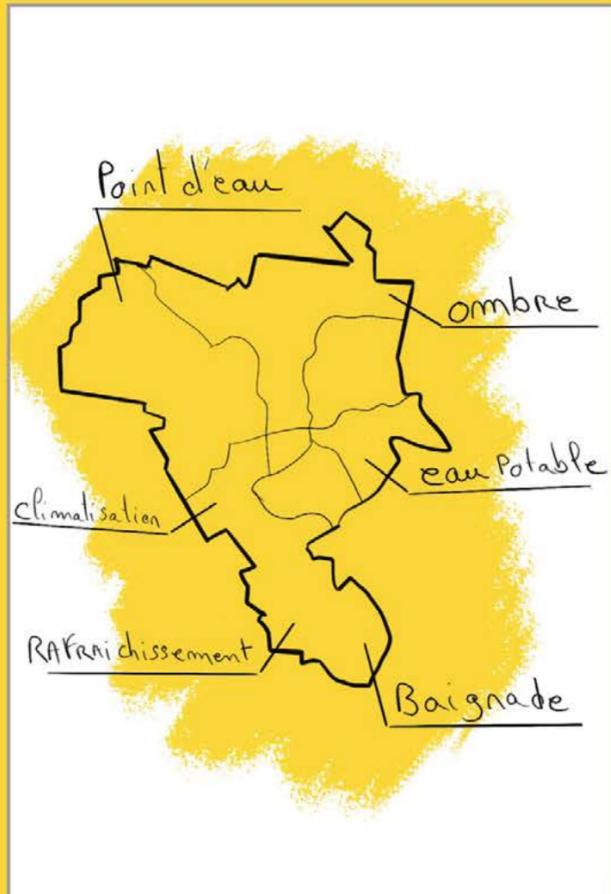
PUBLICS :

Les personnes vulnérables.

INDICATEURS DE SUIVI :

Le nombre de personnes vulnérables recensées, le nombre de volontaires et un suivi avec la création d'un groupe Facebook.

CARTE DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR



DESCRIPTION :

En partenariat avec des acteurs privés et publics du territoire, différents îlots de fraîcheur sont répertoriés sur une carte : parcs, espaces verts, propriétés privés, espaces publics. Chaque îlot de fraîcheur respecte les éléments suivants : des zones d'ombre, du mobilier pour s'asseoir et s'allonger, une source d'eau potable. Cette carte est mise à la disposition des habitants dans les mairies, les offices de tourisme et les écoles.

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES :

Les Mairies, offices de tourisme : campagnes de sensibilisation / Designers social : création de la carte avec l'aide des habitants et professionnels du département.

Cette idée est inspirée de :

David ORTIZ HARO, Céline GAUTHIER, Paul-Henri RICHARD, Yannick MIQUEL

PLAN D'ACTION

CARTOGRAPHIER LES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR :

DESRIPTIF :

Cartographier les îlots de fraîcheur avec la population dans les espaces publics accessibles à tous, et faire connaître dans les espaces privés, les îlots existant pour leurs usagers (par exemple en institutions de soin ou chez soi).

Proposer d'étendre la définition à des îlots de fraîcheur mobiles pour ceux qui ne peuvent pas aller dehors. Réfléchir à l'échelle d'action, peut-être partir des lieux de soins comme les Ehpad, les CHU, puis de s'étendre au territoire de la ville.

Adapter l'aménagement de ces îlots de fraîcheur en prenant en compte l'urbanisme et l'environnement. Créer un dispositif de rafraîchissement d'intérieur : diagnostic habitat/chaleur.

Problématique : comment accompagner les citoyens à s'approprier cet outil ?

Piste de réflexion : Identifier les lieux, créer la carte et permettre une contribution citoyenne, créer les îlots mobiles (en lien avec le Kit canicule) et enfin, maintenir ces espaces en bon fonctionnement et accès pour soutenir l'appropriation par les habitants.



Groupe de travail :
Marie-Julie Catoir-Brisson, Paul-Henri Richard, Claudine Gillot,
Christophe Pongan et Didier Joubert.

GOVERNANCE :

Préfecture, TCM, les P.M, AASC, résidence communale, comité de quartier, secteur privé (la poste), les habitants.

MOYENS :

Création d'un groupe de travail avec leader TCM / préfecture / Mairies / comités de quartiers par secteur géographique du département.

Recensement des idées via les habitants. Valorisation et communication.

Journaux, flyers, PMV (Panneau à message variable). Intégration sans le doc existant. Mobilisation de subvention publique : environnement, recherche.

Plan climat / Plan de relance inscription sans les PCS.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 1) Initiation hiver 2021
- 2) Préparation sur le printemps 2022
- 3) Mise en œuvre été 2022

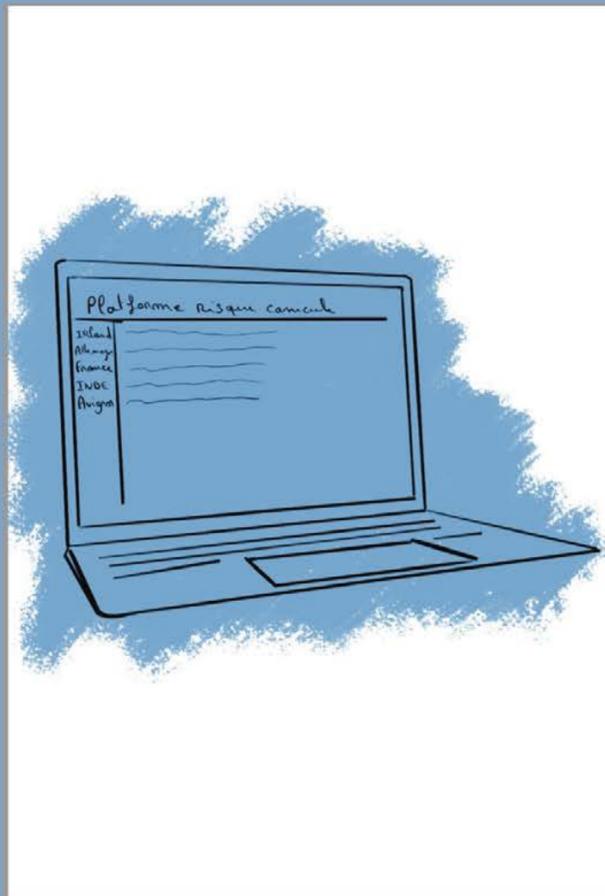
PUBLICS :

Les personnes vulnérables, les animaux et les personnes à mobilité réduites.

INDICATEURS DE SUIVI :

Création d'une cartographie, campagne d'actualisation participative, réalisation de campagne de communication et communication avec le département et la ville. .

PLATEFORME RISQUE/ACTION



DESCRIPTION :

Après la gestion d'un risque naturel (inondation, canicule, secheresse,...), chaque ville inscrit sur la plateforme les informations sur l'origine du risque et sa gestion : dispositifs mis en place, partenariats, actions concrètes, acteurs etc. Cette plateforme permet ensuite de capitaliser l'ensemble des expériences du territoire afin de créer une base de données relative à la gestion de risques naturels.

LES ACTEURS ET LEURS RÔLES :

La ville, le département et la région se partagent des informations et des solutions au niveau national.

Cette idée est inspirée de :

Pierre BESLAY, Julie ROTURIER, Pierre BIEUZEN, Guillaume DELATOUR, Benjamin JULIAN-MICHEL

PLAN D'ACTION

PLATEFORME MULTIRISQUE :

DESRIPTIF :

Création d'une plateforme multirisque d'expertise et d'analyse composée d'un groupe d'experts et de référents communaux. Celle-ci doit rompre le fonctionnement en silos et faire en sorte qu'il n'y est pas de secteur oublié en mettant en place un groupe d'experts.

La plateforme doit permettre la création de statistique et mettre en avant chaque année les améliorations. L'idée, c'est d'arriver à faire passer du savoir et de l'information. Une analogie, une philosophie commune doit exister entre les experts et les référents.

Guillaume. D « Pourquoi actuellement ça ne marche pas ? Pourquoi les acteurs n'arrivent pas à capitaliser ensemble ? »

Eric. C « Puisqu'on n'est pas ensemble, il n'y a pas d'espace de rencontre. »

Guillaume. D « G « D'où peut être l'idée de plateforme. »



Groupe de travail : Guillaume Delatour, Melissa Labarre, Eric Chatelet, Michel Van Rechem et Eric Chatelet.

GOVERNANCE :

Un pilote indépendant afin d'éviter les problématiques administratives institutionnelles.

MOYENS :

Participants inter-institutions, associations, population (avec référents).
Groupe label expert : médecin, habitant volontaire référe par communes, pompiers, acteurs de la sécurité, acteur qui travaille dans l'eau, les élus locaux, CCAS, élu, universitaire, associations ...
Mobilisation de subvention publique : environnement et recherche.
Plan climat / Plan de relance inscription sans les PCS.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 1) Création de groupes d'experts et de référents
- 2) Partage d'informations après la gestion d'un risque sur la plateforme
- 3) Analyse des informations, des données
- 4) Mettre en place des plans d'action

PUBLICS :

La population et les professionnels travaillant dans le domaine du risque.

INDICATEURS DE SUIVI :

Mesurer le progrès : la plateforme permet de voir les données d'une année à l'autre.